

## "LES VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE : Comprendre, repérer, orienter"

### Profil des participants:

Professionnel.le.s intéressé.e.s par le phénomène des violences au sein du couple

### Dates:

Lundi 26 et Mardi 27  
Septembre 2022

### Durée:

2 jours en présentiel

### Pré-requis:

Aucun

### Horaires:

9h - 17h

### Tarif Individuel

450€ ou 350€

### Lieu:

Pau - Agglo

### Objectifs:

- Acquérir des connaissances sur les violences au sein du couple
- Repérer les situations concernées
- Orienter vers les personnes ressources

### Contenu de la Formation:

- Définition des violences au sein du couple
- Les différentes formes de violences
- Les mécanismes de la violence au sein du couple
- Les conséquences sur les femmes victimes
- Les postures professionnelles à privilégier
- Les partenaires et le réseau spécialisés

### Méthodes et moyens pédagogiques :

Méthodes d'intervention expérientielle, apports théoriques, diaporamas, films pédagogiques, photolangage, brainstorming

### Dispositif de suivi et d'évaluation:

- Evaluation à chaud et évaluation écrite, retour sur expérience
- Fin de formation: attestation de fin de formation et certificat de réalisation
- Nature de la formation: acquisition de connaissances et de compétences

### Intervenantes:

**Mathilde PUTS** : Travailleuse sociale, spécialisée en violence au sein du couple

**Anne MOURANY** : Travailleuse sociale, spécialisée en violence au sein du couple

PARTICIPANT.E
Nom et Prénom :
Fonction :
Mail :
Salarié : <input type="radio"/> Bénévole : <input type="radio"/>
Situation de Handicap : Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>
Si oui, de quels moyens supplémentaires avez-vous besoin ?

EMPLOYEUR (si formation continue)
Nom Association ou Entreprise :
Adresse :
Contact :
Téléphone :
Mail :

FORMATION
Intitulé : "LES VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE : Comprendre, repérer, Orienter"
Dates : Lundi 26 et Mardi 27 septembre 2022
Montant : 450 euros pris en charge par votre employeur 350 euros hors formation continue

(La signature de ce bulletin entraîne l'acceptation des conditions générales de vente ci-jointes)

SIGNATURE PARTICIPANT.E

CACHET ET SIGNATURE DE L'EMPLOYEUR

Les données personnelles de la / du participant.e recueillies sur le présent formulaire sont utilisées dans le cadre strict de l'inscription, de l'exécution et du suivi de sa formation (voir conditions générales de vente)

Bulletin d'inscription à remplir nominativement et à nous renvoyer par mail à [serviceformation@ducotedesfemmes64.fr](mailto:serviceformation@ducotedesfemmes64.fr)

# Conditions Générales de Vente

## L'OBJET ET LE CHAMP D'APPLICATION

Toute inscription à une session de formation ou commande de formation implique, de la part du/de la futur.e stagiaire et de son établissement, l'acceptation sans réserve de l'adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales d'inscription et d'établissement de la convention de formation qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

## L'INSCRIPTION A UNE FORMATION

L'inscription à une session de formation n'est effective qu'à réception du bulletin d'inscription (disponible ci-joint, à renvoyer par courrier ou par mail à DCDF) dûment complété et accompagné du règlement du coût du stage. Nous vous conseillons de vous inscrire le plus tôt possible aux formations que vous souhaitez suivre en raison de l'effectif limité que nous maintenons dans chaque formation.

## LA CONVENTION DE FORMATION

Une convention de formation est établie avec le/la stagiaire ou l'employeur de chaque stagiaire. Elle est adressée, en deux exemplaires, à l'employeur au plus tard 15 jours avant le début du stage. Un exemplaire signé doit impérativement nous être retourné avant le début de la formation. Le règlement intérieur de la formation vous sera renvoyé par mail au moment de la confirmation de l'inscription.

## LA CONVENTION ET LE DÉROULEMENT DES FORMATIONS

Au plus tard une semaine avant le début de la formation, une convocation est adressée au/à la stagiaire. Cette convocation précise le lieu exact de déroulement de la formation ainsi que les heures de début et de fin de celle-ci. Un support pédagogique documentaire est remis à chaque stagiaire à la fin de la formation, soit sur clé USB soit par l'envoi d'un lien informatique pour y accéder. Il est formellement interdit aux stagiaires d'utiliser à leur propre compte les supports de formation et les diaporamas fournis. A l'issue de chaque module, et sous réserve d'une assiduité suffisante, une attestation de fin de formation ainsi qu'un certificat de réalisation sont remis à chaque stagiaire.

## EVALUATION

Des fiches d'évaluation, qui permettent à chaque stagiaire d'exprimer ses acquis et appréciations du stage sont remplies à l'issue de la formation et remises aux formatrices. Elles sont ensuite analysées soigneusement par ces dernières permettant ainsi d'améliorer en permanence la qualité de nos stages. Elles constituent par ailleurs le dispositif de suivi d'exécution du programme et d'appréciation des résultats, en conformité avec l'article D 6321-1 du Code du travail.

## LES PRIX ET MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Le prix de chaque formation figure sur la fiche programme du catalogue. Il est applicable pour les inscriptions fermes, reçues et confirmées, avant le 31/12/2022. Ce prix est forfaitaire, net et sans TVA (exonéré). Il ne concerne que les coûts pédagogiques. Les frais de repas, d'hébergement et de déplacement sont à la charge directe des établissements. Le règlement du coût de formation est à effectuer comptant lors de l'inscription (à joindre au bulletin d'inscription). En retour, nous confirmons l'inscription et fournissons la facture mentionnant le règlement effectué.

## L'ANNULATION - LE REMBOURSEMENT

1- Nous nous réservons la possibilité d'annuler toute formation dont, une semaine avant la date prévue de mise en œuvre, le nombre d'inscriptions et les annulations inopinées réduiraient le groupe à un niveau incompatible avec une dynamique de groupe convenable. Les stagiaires inscrits et leurs établissements sont immédiatement informés, les règlements effectués sont remboursés ou reportés sur une nouvelle inscription.

2- En cas d'annulation de formation à notre initiative, suite à un cas de force majeure, seule la partie réalisée de la formation sera facturée et les règlements excédentaires seront remboursés, à moins que la partie non réalisée de la formation soit reportée à une date ultérieure en accord avec les établissements et les stagiaires concernés.

3- En cas d'absence partielle d'un/une stagiaire au cours d'une formation, seules les heures de présence à la formation seront facturées au titre de la formation continue. Nous nous réservons cependant la possibilité de facturer à l'établissement employeur, à titre de dédit et hors formation professionnelle, conformément aux dispositions de l'article 1231-5 du Code civil, le montant des heures d'absences.

4- En cas d'annulation de la part d'un/une stagiaire ou de son établissement employeur à compter de la semaine précédant la formation, nous nous réservons la possibilité de facturer la totalité de la prestation à titre de clause de dédit, conformément aux dispositions de l'article 1231-5 du Code civil.

## POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Les données à caractère personnel recueillies par l'association "Du Côté Des Femmes" font l'objet de traitements pour assurer la gestion des sessions de formation. Elles ne seront pas cédées à des tiers. Le/la stagiaire bénéficie des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des données ainsi que de limitation et opposition aux traitements pour motif légitime en faisant sa demande par mail à l'adresse suivante: [accueil@ducotedesfemmes64.fr](mailto:accueil@ducotedesfemmes64.fr)

**Association « Du Côté Des Femmes » - 60, rue du 14 juillet - 64000 PAU**

Tel : 05 59 06 87 70 - Fax : 05 59 06 87 71 - Email : [accueil@ducotedesfemmes64.fr](mailto:accueil@ducotedesfemmes64.fr) - Site : [www.ducotedesfemmes64.fr](http://www.ducotedesfemmes64.fr)

## Liste des organismes et partenaires pour

### Insertion Professionnelle

- Pole Emploi : <https://www.pole-emploi.fr/accueil/>
- Cap Emploi : <https://www.capemploi-40-64pb.com/>
- Mission Locale : <https://www.mission-locale.fr/>
- Collectif France Emploi Accompagne : <https://www.emploi-accompagne.fr/>

### Informations générales et accompagnement socio professionnel

- Maisons Départementales des Personnes Handicapées :  
<http://www.mdp64.fr/accueil.html>
- Association de GEstion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées :  
<https://www.agefiph.fr/>

### Autres sites internet

- Handicap et Société - Fonds de dotation <http://www.fondshs.fr/vie-quotidienne/emploi>
- Annuaire sur l'emploi et le handicap <https://www.handi-cv.com/annuaire/capemploi.php>
- FAGERH - reconversion professionnelle <https://www.fagerh.fr/>
- Hanploi - site de recrutement <https://www.hanploi.com/>

### Handicap et violences conjugales

- Association spécialisée pour les femmes victimes de violences et handicapées :  
"Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir" <https://fdfa.fr/>
- Entreprise mettant des interprètes en langue des signes à disposition pour une traduction simultanée : Roger Voice <https://rogervoice.com/fr/>

### Ouvrages pour aller plus loin

- "Professionnaliser le référent handicap : Connaissances, compétences, savoir-être et savoir-faire"  
Karine Gros, édition Législatives, 192 pages.

Association « *Du Côté Des Femmes* » - 60, rue du 14 juillet - 64000 PAU

Tel : 05 59 06 87 70 - Fax : 05 59 06 87 71 - Email : [accueil@ducotedesfemmes64.fr](mailto:accueil@ducotedesfemmes64.fr) - Site : [www.ducotedesfemmes64.fr](http://www.ducotedesfemmes64.fr)

## Informations générales

### Responsable du service formation

**David LADEVEZE**

Chef de service Association DCDF

### Intervenantes du service formation

L'ensemble des intervenantes du service formation oeuvre quotidiennement à l'accompagnement complexe de situations de violences au sein du couple, développant ainsi une expertise certaine de ce phénomène.

Les intervenantes du service formation sont également toutes formées à l'animation de formations.

**Mathilde PUTS**

Conseillère en Economie Sociale et Familiale Association DCDF

**Lucie JEANJEAN**

Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale

Educatrice Spécialisée Association DCDF

**Anne MOURANY**

Conseillère en Economie Sociale et Familiale Association DCDF

**Auriane DANTAS**

Educatrice Spécialisée Association DCDF

Conseillère Conjugale et Familiale

### Nous Contacter

Par mail : [serviceformation@ducotedesfemmes64.fr](mailto:serviceformation@ducotedesfemmes64.fr)

Par téléphone : 05 59 06 87 70

Association « *Du Côté Des Femmes* » - 60, rue du 14 juillet - 64000 PAU

Tel : 05 59 06 87 70 - Fax : 05 59 06 87 71 - Email : [accueil@ducotedesfemmes64.fr](mailto:accueil@ducotedesfemmes64.fr) - Site : [www.ducotedesfemmes64.fr](http://www.ducotedesfemmes64.fr)